

Caen, le 3 mai 2021

Communiqué de presse

La dotation globale de fonctionnement (DGF) 2021

Conformément à l'engagement du Gouvernement, le montant de la dotation globale de fonctionnement (DGF) est stable à 26,7 milliards d'euros, au plan national, pour la 4^{ème} année consécutive. La DGF est la principale dotation de l'État aux collectivités locales.

Dans le Calvados, le montant de la DGF alloué au bloc communal s'élève à 201,28 millions d'euros en 2021, contre 201,20 millions d'euros en 2020.

Le montant moyen de DGF par habitant est de 185 € dans le Calvados, contre 165 € par habitant au niveau national.

La DGF est une dotation « vivante » dont les modalités de calcul vise à une juste répartition entre les collectivités. 53 % des communes calvadosiennes voient leur DGF augmenter en 2021.

La direction générale des collectivités locales (DGCL) met à disposition des collectivités locales et du grand public les montants individuels de la DGF. Ces informations sont consultables sur le site dédié :

<http://www.dotations-dgcl.interieur.gouv.fr/consultation/accueil.php>